



Un parc public pour la statue de Jeanne Mance



par Carole le Hirez

Voir tous les articles de Carole le Hirez

Article mis en ligne le 10 mars 2010 à 11:30

Réagissez à cet article

Le monument à Jeanne Mance fait piètre figure, situé au beau milieu du stationnement de l'Hôtel-Dieu. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et une poignée d'amoureux de l'histoire veulent y créer un parc digne de la mémoire de la cofondatrice de Montréal. La Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal propose au CHUM de transformer en parc public l'entrée de l'hôpital située à l'angle de Des Pins et Saint-Urbain afin de mettre en valeur la statue du sculpteur Philippe Hébert, qui date du début du siècle.



La statue de la cofondatrice de Montréal trône au milieu des autos. (Photo: Jacques Pharand)

Le projet comprend un espace vert, des éclairages et une inscription plus lisible pour la statue.

« Nous considérons que le monument à la cofondatrice de Montréal mérite mieux qu'un espace réservé aux automobiles. Nous demandons d'éliminer le stationnement et d'aménager un espace respectueux pour ce personnage majeur de Montréal », estime Richard Ouellet, membre de la société d'histoire.

L'entrée de l'hôpital compte actuellement 25 places de stationnement ainsi qu'une entrée pour les urgences. « On pourrait faire disparaître facilement ces places. Très peu de gens les utilisent », soutient le maire Projet Montréal Luc Ferrandez, qui veut rendre à l'usage public plusieurs terrains de stationnement sur le Plateau.

Dans les années 1970, des dizaines de maisons sur les rues Duluth et Saint-Urbain ont été rasées afin de créer des terrains de stationnement. À l'heure actuelle, on dénombre près de 600 places dans le secteur, soit assez pour répondre au besoin des automobilistes, selon les promoteurs du projet.

Un des défis consiste à laisser l'accès aux urgences qui se trouvent derrière le monument. Cette entrée secondaire est utilisée par les patients qui arrivent par leurs propres moyens et non en ambulance.

« L'élimination des espaces de stationnement autour du monument n'implique pas nécessairement que l'accès véhiculaire soit exclu. Il s'agit plutôt de trouver les moyens d'harmoniser les fonctions place

publique et entrée », souligne Kevin Cohalan, membre de la société d'histoire.

Les coûts d'aménagement devraient être pris en charge par le propriétaire du terrain, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux, de qui relève le CHUM, estime l'organisme.

Une première rencontre avec le directeur du CHUM, Christian Paire, devrait avoir lieu en avril.

À l'origine, la société d'histoire souhaitait relocaliser la statue dans un endroit plus visible et mieux aménagé, immédiatement à l'ouest de l'Hôtel-Dieu. Une telle intervention s'avère impossible en raison des normes de conservation du patrimoine, qui imposent que le monument reste à son emplacement d'origine.

Une autre oeuvre importante se trouve au même endroit, une statue de saint Joseph créée par Olindo Gratton, qui surplombe l'édifice directement en arrière du monument. Ce type d'œuvres en bois recouvert de métal étant vulnérable à l'infiltration d'eau, des mesures en vue de sa conservation pourraient également s'avérer nécessaires.

En 2007, la SHGPM a recommandé à l'arrondissement du Plateau Mont-Royal qu'un statut spécial de pôle historique soit accordé au quartier de l'Hôtel-Dieu, en raison des nombreux éléments rappelant l'évolution de Montréal depuis ses débuts.

La chapelle située à l'intersection de l'avenue des Pins et la rue Sainte-Famille abrite ainsi toujours les restes de la cofondatrice de la ville, décédée en 1673. Les jardins de l'Hôtel-Dieu sont un rare exemple d'un espace vert conventuel toujours intact. Enfin, le Musée des Hospitalières commémore l'oeuvre des religieuses à Montréal pendant plus de trois siècles.